



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **25 janvier 2021**

Délibération n° 2021-0390

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Musée des Confluences - Attribution d'une subvention - Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2021

service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction finances et contrôle de gestion

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Moreira

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 janvier 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : mercredi 27 janvier 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Gersperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, M. Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorvtzoff.

Absents excusés : M. Galliano (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 25 janvier 2021**Délibération n° 2021-0390**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Musée des Confluences - Attribution d'une subvention - Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2021**

service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction finances et contrôle de gestion

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 janvier 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Musée des Confluences a été créé entre la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et l'École normale supérieure (ENS) de Lyon par arrêté préfectoral n° 18-401 du 27 novembre 2018, en remplacement de l'EPCC initialement créé par arrêté préfectoral du 2 avril 2014.

Le musée a pour objet de "conter et raconter la terre des hommes depuis les origines, ainsi que l'évolution, les rêves et les interrogations des sociétés dans le temps et l'espace". Il constitue un "lieu de convergence des savoirs, un musée thématique et transdisciplinaire qui convie et associe les recherches les plus récentes dans les domaines des sciences et des techniques, de l'archéologie et de l'ethnologie, de la muséographie et de la médiation des savoirs."

Le Musée des Confluences a accueilli près de 4 millions de visiteurs en 5 ans, ce qui le place au 1^{er} rang des musées français hors Paris, devant le Louvre-Lens, le MuCEM de Marseille et le centre Pompidou-Metz. Il s'est vu récompensé, en février 2020, par l'attribution de 3 étoiles au guide vert Michelin.

Le Musée propose 4 expositions permanentes et 4 à 5 expositions temporaires par an à raison d'une nouvelle exposition temporaire ouverte par trimestre. Ses collections comptent plus de 2 millions d'objets et s'enrichissent régulièrement du fruit de donations prestigieuses. Il développe une activité intense et régulière d'actions culturelles dans l'objectif de le rendre accessible à tous les publics et contribue, par ailleurs, à divers programmes de recherche en France et dans le Monde.

En 2019, les visiteurs du musée sont à 40 % originaires de la Métropole tandis que les visiteurs internationaux représentent 20 % du total des visiteurs.

Le Musée des Confluences remplit les missions permanentes qui sont imparties aux "musées de France" par les articles L 441-1 et suivants du code du patrimoine. Il satisfait aux conditions auxquelles l'attribution de l'appellation musée de France est subordonnée.

Dans le cadre de la diversification de ses recettes, le Musée a développé une politique de mécénat qui a, notamment, abouti à la création d'un fonds de dotation en décembre 2019. Ce fonds de dotation est aujourd'hui composé de 4 membres fondateurs (In Extenso, Institut BioMérieux, société Boehringer Ingelheim, Compagnie nationale du Rhône -CNR-). Présidé par Antoine de Riedmatten, Président du directoire d'In Extenso, le fonds a comme objectif de consolider un réseau de grands mécènes qui soutient dans la durée le financement des missions d'intérêts général, notamment en matière de conservation, de développement des collections, de recherche et de diffusion culturelle ainsi que les grands projets du Musée.

En 2020, le Musée des Confluences voit sa fréquentation diminuer de 50 % (estimation) en raison de la crise sanitaire et des différentes mesures de fermeture administrative et de limitation des jauges. Cette baisse, bien que moins élevée au regard d'une moyenne européenne estimée à - 70 %, impacte la situation financière du Musée avec une diminution de ses recettes propres. En 2021, l'incertitude demeure et l'exercice de prévision budgétaire est particulièrement complexe ne sachant pas quel sera le comportement du visitorat et les potentielles nouvelles restrictions impactant la fréquentation.

C'est dans ce contexte incertain que la convention annuelle d'objectifs et de moyens pour 2021, objet de la présente délibération, a été établie. Cette convention précise les objectifs culturels partagés entre la Métropole et le Musée et le montant des participations apportées par la Métropole. L'année 2021 permettra d'engager une réflexion dans la perspective d'un retour à une convention triennale 2022-2023-2024 avec un travail renouvelé sur les offres du Musée en cohérence avec les nouvelles orientations et ambitions qui seront portées par cet établissement culturel.

II - Objectifs culturels partagés entre la Métropole et le Musée des Confluences

Le Musée des Confluences constitue un élément majeur de la politique culturelle de la Métropole. Les objectifs partagés entre l'EPCC et la collectivité pour 2021 sont précisés dans la convention :

1° - Un Musée au cœur du territoire

Le Musée compte 75 % de ses visiteurs provenant de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il participe au dynamisme de l'économie locale : 76 % de ses dépenses (soit 13,8 M€) sont réalisées sur le territoire de la Métropole et 200 emplois permanents directs et indirects (via ses prestataires) sont générés par son activité.

Par ailleurs, le Musée s'inscrit en contributeur majeur de la coopération et du réseau culturel territorial. À travers sa programmation, le Musée affirme un fort ancrage territorial en renforçant ses liens avec les acteurs culturels, scientifiques, académiques et associatifs locaux, notamment métropolitains. Partenaire occasionnel ou régulier, coproducteur ou simple diffuseur, *in situ* ou *extra muros*, le Musée s'associe ainsi chaque année à de nombreuses structures (Université de Lyon, Centre national de la recherche scientifique -CNRS-, associations locales d'astronomie ou de protection de la biodiversité par exemple) et de multiples événements (festivals, journées professionnelles, etc.).

2° - Un Musée éducatif et solidaire

Le Musée s'engage à aller à la rencontre des publics. Il souhaite poursuivre ses actions hors les murs dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dans les prisons et lieux de soin. Il prévoit d'élargir ces dispositifs de médiation dans des foyers d'accueil, des centres sociaux, développer de nouvelles actions, notamment sur le front de l'emploi et de la réinsertion avec le foyer Notre-Dame des sans-abri et avec Pôle emploi. Aussi, par l'externalisation de certaines de ses missions (nettoyage du bâtiment, accueil et billetterie), le Musée gère des marchés qui, dans leur cahier des charges, intègrent une clause d'insertion imposant au prestataire l'intégration de salariés rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles et permettant leur accès ou retour à l'emploi.

À travers ses choix programmatiques en écho aux enjeux contemporains, le Musée attire le jeune public (les 15-18 ans représentent 4 % des visiteurs, les 18-30 ans 42 %, soit au total 308 695 visiteurs en 2019). Concernant le volet éducatif et outre son programme d'accueil régulier, le Musée porte une attention particulière aux actions en direction des collégiens de la Métropole. Il souhaite ainsi poursuivre les dispositifs hors les murs mis en place au cours de l'été 2020 avec les activités de médiation dans les collèges (déplacement de médiateurs avec des objets de collections pour animer des activités ludiques et pédagogiques). Le Musée intervient également dans les quartiers du territoire où le décrochage scolaire est le plus aigu, contribuant ainsi à offrir à chacun les moyens de sa réussite.

Le Musée tisse également des liens étroits avec les médiathèques de la Métropole, formalisés autour de projets de médiation : mise en dialogue d'un objet de la collection du Musée et d'un livre lors d'interventions de médiation en bibliothèque par exemple.

3° - Un musée durable et responsable

À travers sa programmation, le Musée constitue un lieu de savoir, de partage et de transmission. Il met à disposition des points de repères intellectuels, sensibles, historiques et scientifiques au plus grand nombre. Le Musée ambitionne de rendre compréhensible et de transmettre l'histoire et l'évolution de la nature, des hommes, et celle du rapport des hommes à la nature. Il a pour mission de contribuer à la prise de conscience de l'ancrage des humains dans la nature, à la connaissance rationnelle et collective du monde réel, et de sensibiliser aux enjeux contemporains.

À travers le volet "responsabilité environnementale" de son projet scientifique et culturel, le Musée s'engage à mener un certain nombre d'actions afin de réduire son impact environnemental, notamment valoriser ses déchets dans le cadre d'une économie circulaire, du recyclage, désigner un référent "responsabilité environnementale", privilégier des matériaux durables, investir dans des équipements à basse consommation, se fournir en énergie électrique 100 % verte, réutiliser les éléments scénographiques et les matériels.

À ce titre, le Musée a conduit un marché public expérimental pour le démontage, l'enlèvement et le réemploi des éléments scénographiques de l'exposition "Un monde en tête, la donation Antoine de Galbert" au cours de l'été 2020. Le bilan d'étape est très encourageant avec un fort pourcentage de réemploi toutes filières confondues. Le Musée souhaite systématiser cette démarche. Enfin, les initiatives poursuivies par le Musée s'inscrivent en cohérence avec celles menées par la Métropole. Le Musée participe notamment aux réflexions relatives au projet de recyclerie culturelle ou à celle à venir concernant le schéma de promotion des achats responsables (SPAR).

III - Programmation des expositions temporaires 2021

Aux côtés de ses expositions permanentes, le Musée propose chaque année des expositions temporaires. En 2021, le Musée prévoit l'ouverture de 3 expositions temporaires :

- "La terre en héritage" (d'avril 2021 à février 2022) : cette exposition conçue et réalisée en coproduction avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) dresse un bilan des impacts humains sur la Terre en ce début de XXI^e siècle et propose un "saut dans le temps" afin d'identifier les moments-clefs de l'histoire contemporaine où s'amorcent des modifications environnementales d'ampleur,

- "Jusqu'au bout du monde - Regards de missionnaires" (de juin 2021 à mai 2022) : cette exposition conçue et réalisée par le Musée des Confluences autour de la collection des œuvres pontificales missionnaires est une invitation au voyage dans des terres inconnues d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, ou d'Amérique à travers les objets collectés par des jeunes ecclésiastiques missionnaires à partir de 1822,

- "Sur la piste des Sioux" (d'octobre 2021 à août 2022) : cette exposition, conçue et réalisée par le Musée des Confluences, se propose de remonter aux sources de notre imaginaire et de ses stéréotypes pour redonner la parole à ces "Indiens d'Amérique", communautés qui restent encore marginalisées aujourd'hui.

Le Musée prévoit d'ouvrir également un nouvel espace permanent, la "galerie E. Guimet" (fin septembre 2021) qui sera consacré à l'histoire des collectionneurs et leurs donations. Cet espace sera également proposé à la privatisation.

IV - Contribution financière de la Métropole

Conformément à la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'EPCC et à l'article L 1431-8 du code général des collectivités territoriales, les ressources de l'EPCC peuvent comprendre les subventions et autres concours financiers de l'État, des établissements publics nationaux, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le Musée des Confluences perçoit ainsi une contribution financière de la Métropole dont le montant tient compte du socle de dépenses minimum destiné au fonctionnement du Musée, à la mise en œuvre de sa programmation culturelle et du niveau de recettes propres attendues.

Pour 2021, la prévision budgétaire est particulièrement difficile à établir compte tenu du contexte sanitaire. Le Musée prend pour hypothèses des charges de fonctionnement à hauteur de 17,5 M€ et un potentiel des recettes commerciales de 4 M€ (soit des recettes propres 2021 à hauteur de 70 % des objectifs initiaux de recettes propres 2020). Le Musée prévoit un réajustement de ces hypothèses en fonction de l'évolution de la situation dans le cadre de son budget supplémentaire en mars 2021.

C'est dans ce contexte que le Musée sollicite une participation de la Métropole, unique financeur public, à hauteur de 14,4 M€ en 2021. Ce montant est identique à la convention initiale 2018-2020 et s'inscrit en hausse de + 150 000 € par rapport au montant revu par avenant n° 2 en 2020 (14,25 M€).

Cette contribution est versée sur la base d'un échéancier à raison de 25 % par trimestre. Un comité de suivi technique est mis en place entre la Métropole et le Musée. Il est chargé de suivre l'avancement du projet culturel partagé entre le Musée et la Métropole, l'évolution budgétaire, les programmes d'investissement et les indicateurs de suivi.

La convention définit 11 indicateurs (annexés à la convention) qui sont suivis trimestriellement ou annuellement et qui sont relatifs au public accueilli, à la fréquentation du Musée et à sa situation financière.

La convention est signée pour une durée d'un an renouvelable, sauf avis contraire de l'une des parties, dans les 3 mois avant son échéance, par tacite reconduction par période d'un an ;

Vu ledit dossier,

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

Où l'intervention de madame le rapporteur précisant que :

Dans le **IV - Contribution financière de la Métropole** de l'exposé des motifs, il convient de lire :

"Le Musée prend pour hypothèses des dépenses d'exploitation à hauteur de 17,5 M€ et un potentiel de recettes propres de 3,1 M€ (soit des recettes propres 2021 à hauteur de 70 % des objectifs initiaux de recettes propres 2020)"

au lieu de :

"Le Musée prend pour hypothèses des charges de fonctionnement à hauteur de 17,5 M€ et un potentiel des recettes commerciales de 4 M€ (soit des recettes propres 2021 à hauteur de 70 % des objectifs initiaux de recettes propres 2020)" ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les modifications proposées par madame le rapporteur,

b) - la convention d'objectifs et de moyens avec le Musée des Confluences pour 2021,

c) - le versement au Musée des Confluences d'une subvention pour l'exercice 2021 d'un montant de 14 400 000 €

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal pour la somme de 14 400 000 € - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P22O4112A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 27 janvier 2021.